

Commission Fédérale Sportive

Réunion du 29 septembre 2010

Présents : MM ANDRE– ROMERO –PANETIER

Championnats de France Enregistrement des feuilles de marque

NM1

4^{ème} journée N°28 à 36

LF2

3^{ème} journée N°17 à 24

NF 1

2^{ème} journée N°13 à 19 et 21 à 24

NF2

2^{ème} journée N°25 à 48

NF3

2^{ème} journée N°49 à 96

CF 1^{ère} division

N°17 à 32 sauf 20 – 24 – 26 – 31

CF 2^{ème} division

25 à 48 sauf 28 – 29 – 32 – 35 – 41

Minimes Filles

N°37 à 72 sauf 37 – 48 – 64

OUVERTURE DE DOSSIER

NF2 poule D N°19 du 18 septembre 2010 et N°48 du 2 5 septembre 2010

Suite à un contrôle des feuilles de marque des rencontres du championnat de France de NF2 poule D N°19 du 18 septembre 2010 et N°48 du 2 5 septembre 2010, la Commission Fédérale Sportive a constaté que la règle de participation des joueuses n'avait pas été respectée.

L'article 9 du règlement particulier du championnat de NF2 précise les dispositions spécifiques aux équipes réserves de ligue 2 ayant un centre d'entraînement labellisé ou en cours de labellisation, soit 2 joueuses maximum de plus de 20 ans.

Or votre équipe était composée de 8/10 joueuses dont 4/5 de plus de 20 ans.